

Erratum

Fonds Brandes

Fonds d'actions globales Brandes

Fonds équilibré global Brandes

Fonds d'actions internationales Brandes

Fonds d'actions américaines Brandes

Fonds d'actions canadiennes Brandes Sionna

Fonds équilibré canadien Brandes Sionna

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le tableau prévu à la section 6.6.1.3 (Modifications de prospectus) qui a été publié dans le bulletin du 12 juin 2009 (Vol. 6, n° 23).

Un visa a été octroyé par le Québec pour le prospectus provisoire et non pour la modification de prospectus. L'avis à cet effet aurait dû paraître à la section 6.6.1.1 (Prospectus provisoires).

L'erratum a été publié à la section 6.6.1 du bulletin du 19 juin 2009 (Vol. 6, n° 24).